

NOTRE CHARTE DE BIENTRAITANCE



1. PERSONNALISATION :

Nous adoptons en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'utilisateur.

2. INFORMATION :

Nous donnons à l'utilisateur et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale.

3. PARTICIPATION :

L'utilisateur doit être coauteur de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision.

4. DIGNITÉ :

Nous mettons tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de l'utilisateur.

5. RESPECT :

La confidentialité des informations relatives à l'utilisateur, le secret professionnel et les règles de partage de l'information sont un impératif.

6. PRÉVENTION :

Nous participons au maintien à domicile de l'utilisateur, tout en préservant l'autonomie.

7. ACCOMPAGNEMENT :

Nous accompagnons l'utilisateur et ses proches dans son parcours de soins.

8. QUALITÉ :

Nous recherchons constamment l'amélioration des prestations de soins et d'accompagnement de l'utilisateur.

9. ÉTHIQUE :

Le SSIAD des Causses garantit une prise en charge conforme aux bonnes pratiques et recommandations de HAS.

10. ÉVALUATION :

Le SSIAD des Causses s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des services proposés.